



BULLETIN D'INFORMATION DE L'UNION RÉGIONALE EST CGTR

Le 23 juin 2015

OTIS EN GRÈVE

Les employés d'Otis (entretien d'ascenseurs) de la Réunion se sont mis en grève depuis le 9 juin avec leurs 4900 camarades de France pour s'opposer à un énième plan de licenciements.

À la Réunion 160 emplois sont menacés alors que le nombre d'ascenseurs à entretenir est passé de 400 à 900 en six ans. Pour les grévistes, les ascenseurs en panne le resteront tant que leur direction n'aura pas remballé sa menace, et c'est elle qui sera responsable des désagréments que pourront rencontrer les utilisateurs.

POUSSÉE DE FIÈVRE À L'EPSMR

Un préavis de grève à partir de ce jeudi 25 juin a été déposé par la CGTR et la CFTD dans les Établissements publics de santé mentale de la Réunion (EPSMR). Un rassemblement est prévu sur le site du Grand Pourpier à Saint Paul ce même jour.

Les syndicats et le personnel revendiquent « La préservation des emplois en CDD, l'ouverture des concours aux postes vacants, la lutte contre la dégradation des conditions de travail et des risques psycho-sociaux » !

Comme dans la plupart des hôpitaux, les salariés et les malades font les frais des baisses de budgets décidées par les gouvernements qui se succèdent et qui ont pour conséquences la précarisation de l'emploi, les rythmes de travail intenses pour le personnel soignant, technique et administratif, l'explosion des heures supplémentaires, le manque de moyens matériels, etc.

Le seul remède contre ces attaques virulentes de la part de l'État et la direction de ces établissements de soins est la mobilisation générale des travailleurs.

NON À LA LOI SANTÉ, OUI À PLUS DE MOYENS !

La grève des salariés de l'EPSMR ne sera pas isolée car ce jour là l'ensemble des salariés hospitaliers, territoriaux, de l'action sociale, du médico-social et de l'aide à domicile, du public comme du privé sont appelés par les syndicats à manifester devant l'Agence régionale de santé (ARS).

Les agents demandent le retrait de la Loi Santé, la défense de leurs droits statutaires, des solutions concrètes pour régler le problème des heures supplémentaires et l'augmentation générale des salaires.

Souhaitons que cette action collective rencontre un vif succès pour obliger le ministère de la Santé à remballer son projet.

COLLÈGE GUY MÔQUET Á SAINT-BENOÎT : LE PRINCIPAL

FAIT SA LOI



À la veille des vacances scolaires, 9 assistants d'éducation du collège Guy Môquet de Saint-Benoît ne verront pas leur contrat renouvelé pour l'an prochain. En plus d'être une catastrophe dans une île où 60% des jeunes sont au chômage, cette décision du principal du collège est d'autant plus mal prise par ces salariés qu'elle concerne l'ensemble des assistants d'éducation. Ces agents se demandent donc si le principal n'agit pas par représailles contre leur mouvement de débrayage de mars dernier pour dénoncer les menaces proférées à leur encontre par des parents d'élève et que n'avait pas apprécié ce responsable d'établissement et du personnel.

À la rentrée, le collège devra embaucher de nouveaux assistants d'éducation, de nouveaux contrats précaires à la merci du chef d'établissement qui peut décider de façon arbitraire de leur avenir.

À force d'user et d'abuser de la jeunesse, ceux qui se croient les maîtres pourraient recevoir une bonne leçon !

ZOOMANIA LIQUIDÉE

Le tribunal de Commerce de Saint Pierre a prononcé la liquidation de cette entreprise, spécialisée dans les produits animaliers le mardi 16 juin 2015. Un mandataire liquidateur a été désigné. Les trois magasins encore ouverts de Zoomania ferment donc leurs portes (Sainte Marie, St Pierre et Le Tampon) avec à la clé le licenciement de 20 salariés.

La cause de cette liquidation serait que les actifs de l'entreprise (1,1 millions d'euros) ne couvrent plus les dettes fournisseurs (1,8 millions). Les trois magasins réalisaient cependant ces derniers mois plusieurs centaines de milliers d'euros de chiffre d'affaire.

Les salariés se demandent donc s'il n'y a pas eu détournement de fonds de l'entreprise par leur patron... qui s'est envolé pour l'Espagne et y a délocalisé deux autres de ses entreprises...

ÉCHO DE CAMPAGNE

La campagne sucrière 2015 s'annonce prometteuse en terme de tonnage de cannes. Dans l'est les planteurs et les usiniers attendent 960 000 tonnes de cannes, plus que l'an dernier.

Les usiniers ont donc de beaux profits en perspective. Mais on ne peut pas en dire autant des ouvriers agricoles qui touchent des salaires de misère ni même des ouvriers d'usine qui sont à peine mieux payés. L'an dernier la direction de l'usine de Bois Rouge ne s'est pas gênée pour baisser les primes des ouvriers de 400, voire de 500 euros sous prétexte que la campagne sucrière n'avait pas été fructueuse à cause de « l'écart technique » trop important qui aurait généré des pertes de richesse en sucre et donc une baisse du chiffre d'affaire.

Cette année si la direction de l'usine compte refaire le même coup, elle risque de se heurter aux travailleurs d'usine qui ne se laisseront peut-être plus prendre dans la mélasse !

INFLATION DE PROMESSES

Lors de sa venue à la Réunion en août 2014, Hollande avait annoncé la mise à disposition de 40 000 emplois d'avenir pour la Réunion.

Fin 2014, seule une partie de ces contrats avait été consommée par les employeurs tant publics que privés. Les maires déclarant que les finances exsangues des communes ne leur permettaient pas d'embaucher même à un coût aussi bas (70 %, puis 90 % pris en charge par l'État) et les patrons du privé refusant d'embaucher avec ces contrats tant qu'ils ne bénéficieraient pas de la même prise en charge que les communes.

Dix mois plus tard, Valls revient nous faire le même type de promesse en annonçant 10 000 emplois aidés supplémentaires pour 2015.

Les promesses se suivent et se ressemblent, mais au final, c'est toujours le même résultat avec la hausse inexorable du nombre de chômeurs.

DÉCÈS D'UN CAMARADE

Notre camarade Max MOUROUVIN, ouvrier carrossier chez GARAGE POÏNAMA à Saint-André est décédé dimanche dernier à l'âge de 59 ans.

La CGTR URE présente ses sincères condoléances à sa famille ainsi qu'à ses proches.

Max qui travaillait dans ce garage depuis plus de trente ans était apprécié par tous ses collègues de travail. En tant « qu'ancien », il n'avait cessé d'essayer de convaincre les jeunes travailleurs de l'entreprise de se syndiquer et de leur expliquer que leurs intérêts étaient de rejoindre les camarades qui s'étaient organisés au sein de la CGTR dans l'entreprise.

D'ailleurs, il était parmi les premiers à revendiquer la mise en place des délégués du personnel dans l'entreprise et c'est aux côtés d'autres camarades qu'ils ont pu revendiquer et obtenir de meilleures conditions de travail et de salaires.

Max était dans toutes les manifs où il portait fièrement le drapeau de la CGTR.

Ses camarades de travail et ceux de notre syndicat regretteront ce militant de tous les combats et sacré cuisinier !

Chaque mardi, de 18H00 à 19H30, l'Union Régionale Est CGTR organise dans son local une réunion d'information et de discussion sur les problèmes rencontrés par les travailleurs.

Venez nombreux !